

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U 2025

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

N° 2025/O2/053

**Question orale déposée par Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

**OBJET : HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET CRÉATION DE L'ASSOCIATION
« RICORDU PÀ LISANDRU - STELLA D'AMORI ».**

Monsieur le Président,

Comme le disait Sénèque, les grandes douleurs sont muettes... Et c'est dans le silence absolu le plus assourdissant que Lisandru, âgé de 17 ans, s'est donné la mort le 14 mai dernier.

C'est dans ce triste contexte qu'a été créée l'association « Ricordu pà Lisandru - Stella d'amori », née de l'immense courage de sa famille et de ses proches, qui constitue un appel à la vigilance et à l'action contre le harcèlement scolaire.

Alors Monsieur le Président, vous allez me dire que la compétence Éducation, dont vous appelez le transfert de vos vœux pour l'exercer pleinement via le pouvoir législatif qui serait confié à l'Assemblée de Corse, relève de l'État.

Oui sur le plan statutaire, mais les passerelles institutionnelles existent néanmoins. L'échange et le dialogue peuvent aussi être fertiles.

Je vous prends l'exemple de l'Académie de Besançon où, depuis 2024, certaines écoles sélectionnées ont expérimenté des cours d'empathie pour enseigner aux enfants l'importance des émotions ressenties pour construire un monde plus compréhensif et inclusif.

Il s'agit d'inculquer aux élèves la capacité de se mettre à la place des autres et de comprendre leurs émotions et leurs perspectives. En développant cette compétence essentielle, les enfants apprennent à mieux communiquer et à résoudre les conflits. Des séances d'empathie pour sensibiliser les élèves à la diversité et à la différence, en encourageant le respect et la tolérance envers les individus.

Cette expérimentation n'est pas issue du néant, elle est le fruit d'échanges avec la communauté éducative et avec des élus locaux qui ont voulu enrayer le phénomène de harcèlement. Ça existe d'ailleurs ailleurs, en Danemark notamment où les cours d'empathie sont généralisés dans toutes les écoles.

Le Conseil exécutif comprend en son sein une élue en charge de l'éducation, Lauda Giudicelli, qui dispose de l'autorité institutionnelle pour proposer que soit inséré dans le projet académique l'expérimentation de cours d'empathie dans certaines écoles de l'île, surtout que le document couvre la période 2025-2030 et qu'il peut être amendé.

C'est la suggestion que je vous propose, que je nous propose, de porter collectivement.

Dans le même ordre d'idée, et comme source d'isolement pouvant mener au harcèlement, il y a la prise en compte du handicap dans les écoles qui va en se dégradant. Il y a de moins en moins d'AVSI, et lorsqu'il y en a, les conditions sont souvent limitées au niveau horaire ou formation... Combien d'enfants en situation de handicap se trouvent de fait déscolarisés et mis à l'écart de leur génération.

Là aussi, la Collectivité doit afficher une prise de conscience et être force de proposition dans l'intérêt des plus vulnérables dans nos cours d'école.

In ogni scola, in ogni locu, in ogni casa, nous pouvons et devons agir.

Pà Lisandru, pà tutti i ghjuvanotti,

A ringraziavi,